

Roissy, 5 février 2009

**Communiqué établissant le bilan semestriel  
du contrat de liquidité de la société AIR FRANCE KLM**

Au titre du contrat de liquidité confié par la société Air France KLM à Rothschild & Cie Banque, à la date du 31 décembre 2008 les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 1 040 000 Titres
- 5 214 332,00 €

Il est rappelé qu'au 30 juin 2008, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 840 000 Titres
- 5 655 444,00 €